

## AGENT DE MAINTENANCE (H/F)

### spécialité espaces verts et installations sportives

<b>Définition de la mission</b>	Réaliser les travaux pour la maintenance de premier niveau des bâtiments, équipements et espaces extérieurs d'un établissement d'enseignement. Participer au suivi ou accompagner les interventions d'entreprises pour les travaux spécialisés.
<b>Cadre(s) d'emploi de référence</b>	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement <i>(décret n° 2007-913 du 15 mai 2007 portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement)</i>
<b>Grade(s) de référence</b>	Adjoint technique territorial de 2 <sup>ème</sup> et de 1 <sup>ère</sup> classe des établissements d'enseignement
<b>Conditions d'accès</b>	Détachement, mutation, mobilité, recrutement direct.
<b>Evolution professionnelle</b>	Responsable de maintenance / Responsable d'entretien et de maintenance

Activités	
<b>Activités principales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectuer les travaux de maintenance de premier niveau des bâtiments, équipements et espaces extérieurs (entretien, amélioration, modification et réparations)</li> <li>• Détecter et signaler les anomalies à la hiérarchie</li> <li>• Mettre en sécurité le site si nécessaire</li> <li>• S'assurer du bon état de fonctionnement des installations et équipements</li> <li>• Appliquer et faire appliquer les règles et consignes de sécurité incendie</li> <li>• Nettoyer, entretenir et ranger l'outillage</li> <li>• Entretenir les locaux techniques (atelier)</li> <li>• Participer si requis à la gestion du stock de matériels et produits</li> <li>• Participer si requis au suivi et à l'accompagnement des interventions d'entreprises pour les travaux spécialisés</li> <li>• Participer à l'aménagement des locaux et à l'agencement du matériel</li> </ul>
<b>Activité spécifique de maintenance dans la spécialité dominante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Entretenir les espaces verts dans le respect de la qualité écologique et paysagère des sites. Suivre l'état des installations sportives, en assurer la maintenance et la réparation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer l'entretien général en fonction des spécificités biologiques et paysagères du site</li> <li>- Préserver la qualité des sites et prévenir les risques</li> <li>- Effectuer l'entretien et la maintenance des matériels et des équipements sportifs</li> <li>- Assurer l'entretien et la maintenance des outils et matériels nécessaires à ces activités</li> </ul> </li> </ul>

## AGENT DE MAINTENANCE (H/F)

### spécialité espaces verts et installations sportives

#### Compétences

<b>Savoir et savoir-faire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser les techniques de travaux de maintenance de premier niveau dans au moins la spécialité dominante</li> <li>• Connaître, savoir appliquer et faire appliquer la réglementation en matière de sécurité dans le domaine d'intervention</li> <li>• Connaître les techniques de fonctionnement des différents types d'outillages, matériels et équipements</li> <li>• Connaître les règles de stockage et d'utilisation des produits dangereux</li> <li>• Posséder des notions en matière de gestion de stocks dans le domaine d'activité</li> <li>• Maîtriser les gestes et postures de la manutention</li> <li>• Maîtriser les techniques d'entretien et de nettoyage des matériels et équipements</li> <li>• Savoir organiser son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites</li> <li>• Connaître les gestes de premier secours</li> </ul>
<b>Aptitudes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre organisé, rigoureux, méthodique</li> <li>• Etre autonome dans son travail</li> <li>• Avoir le sens du travail en équipe</li> <li>• Etre réactif</li> </ul>

#### Conditions d'exercice

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaires propres à chaque établissement d'enseignement</li> <li>• L'activité s'exerce en et hors de la présence des usagers (élèves, enseignants...)</li> <li>• Travail à l'intérieur et à l'extérieur, déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention ou sur plusieurs lieux</li> <li>• Port de charge, travail courbé et agenouillé</li> <li>• Manipulation d'engins, de matériels mécanisés, d'appareils électriques, d'outils et de produits dangereux</li> <li>• Travail en hauteur en conformité avec la réglementation</li> <li>• Conduite possible d'un véhicule de service (acheminement de matériels et outils)</li> <li>• Port de vêtements professionnels et équipements de protection individuels (EPI)</li> </ul>
---

#### FORMATIONS

<b>Formations obligatoires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habilitation électrique BOV</li> <li>• Sauveteur secouriste au travail</li> <li>• Lutte contre l'incendie</li> </ul>
--------------------------------	---